

3.00 crédits	7.5 h + 15.0 h	Q2
--------------	----------------	----

Enseignants	Goedgezelschap Anne ;Jonkers Sara ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Avoir atteint le niveau 'B2' au niveau de la compréhension à la lecture et de la compréhension à l'audition, ainsi qu'une compétence communicative productive (expression orale) de niveau 'B2' (Cadre européen commun de référence (CECR)). <i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	Le cours introduit les principes généraux de la communication, en particulier les composantes linguistiques, sociolinguistiques, pragmatiques et culturelles de l'interaction. Une attention particulière sera accordée aux caractères distinctifs des stratégies de communication dans le monde néerlandophone. Cette partie plus générale sera suivie d'une présentation détaillée des stratégies à mettre en oeuvre dans les activités orales de communication propres à l'entreprise: exposés face à des publics divers, participation à des débats, animation de réunions, négociations commerciales, conversations téléphoniques, etc. Les exercices qui accompagnent le cours permettront aux étudiants de simuler des prises de parole dans des situations professionnelles diverses. Leurs performances seront enregistrées et feront l'objet d'un commentaire détaillé.
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : 1 Au terme du cours, l'étudiant devra être capable d'appliquer les principes généraux de stratégies de communication dans l'entreprise au domaine néerlandophone et devra au minimum avoir acquis un savoir-faire communicatif oral de niveau B2+ (Cadre européen commun de référence - CECR) en néerlandais
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Travaux personnels (évaluation continu) + présentation orale d'un cas de communication dans le monde des affaires basée sur une interview avec le-la responsable de la communication. Septembre: présentation orale d'un cas de communication dans le monde des affaires basée sur une interview avec le-la responsable de la communication. <i>Les intelligences artificielles (IA) génératives doivent être utilisées de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique. L'intégrité scientifique impliquant que l'on cite ses sources, l'usage d'une IA doit toujours être signalé. L'utilisation des intelligences artificielles pour les tests et les examens LMULT2435 est explicitement interdite et sera considérée comme un cas de tricherie.</i> <i>La présence au cours est obligatoire. Si l'enseignant-e le juge utile, il/elle pourrait proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen du cours pour un-e étudiant-e qui n'aurait pas suivi régulièrement les activités d'apprentissage (RGEE - art. 72).</i>
Contenu	Les thèmes suivants seront abordés 1) Communication vers l'extérieur de l'entreprise y compris communication interculturelle avec les partenaires étrangers (entretien d'embauche, informations et conseils à la clientèle, des réunions efficaces, conversation téléphonique, conférence de presse, etc) 2) Le communciation video et le pouvoir des images 3) La communication de crise 4) La communication interculturelle (case study : la Chine) 5) Exercice de groupe : développer le plan de communication (y compris la préparation des messages de base) pour la vente d'une partie d'une entreprise.
Autres infos	Le volume 2 (15h) est assuré par l'Institut des Langues Vivantes (ILV).
Faculté ou entité en charge:	ELAL

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en communication multilingue	MULT2M	3		
Master [120] en administration publique	ADPU2M	3		
Master [120] en langues et lettres modernes, orientation germaniques	GERM2M	3		
Master [120] en langues et lettres modernes, orientation générale	ROGE2M	3	LMULT2434	